REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE CHAUX-LA-LOTIERE

Séance du 20/12/2019

Date de convocation: 13/12/2019

L'an deux mil dix-neuf, et le vingt du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Frédéric CHAPUIS, Maire.

Date d'affichage: 03/01/2020

Présents: Frédéric CHAPUIS, Ludovic BRENOT, Christophe GUICHARD, Stéphanie JUPILLE, François MAILLOT, Alexandre ORMAUX.

Absents: Armand FALVO, Marie PASCAL ayant donné pouvoir à Ludovic BRENOT, Éric FAUCHON ayant donné pouvoir à Alexandre ORMAUX.

Mme Stéphanie JUPILLE a été élue secrétaire.

2019-70

Objet: Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide les modifications budgétaires suivantes sur le BP communal 2019

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
	ouverts	ouverts
D 60612 : Energie-électricité		1 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 000.00 €
D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 000.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 000.00 €	
D 023 : Virement section investissement	1 000.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect ^o d'investis.	1 000.00 €	
R 021 : Virement de la section de fonct	1 000.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	1 000.00 €	

2019-71

Objet : Approbation de la liste définitive d'affouage 2019-2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, clôture la liste d'affouage 2019-2020 à 56 feux ou foyers (voir liste jointe).53 portions à fabriquer et 3 à façonner.

Liste définitive d'affouage 2019-2020

Formule portion à faire 45 €

1	BEJEAN Philippe	26	JEAN Frédéric	51	TROSSAT Jean-Luc
2	BERNARDIN Christian	27	JEANNEY Pascal	52	TROSSAT Pierrette
3	BOYER Philippe	28	FOEHRLE Justine	53	SZEJMAN Didier
4	CHAPUIS Jean-Denis	29	JEANNIN Béatrice		

30 JOLY Hubert

5 CHAPUIS Nicolas

6 CHEVALIER François 31 KRATTINGER Alain

7	CHEVALIER Maurice	32 KRATTINGER Cyril
8	CHEVALIER Pierre	33 KRATTINGER Emmanuel
9	CHEVALIER Régine	34 KRATTINGER Olivier
10	CORDIER Jean-Claude	35 LALANDE Robert
11	DUMEZ Alain	36 LAMBOLEY Claude
12	ESCANDE Jean-Marc	37 MARIANI Wilma
13	FALVO Armand	38 MONIN Julien
14	FALVO Robert	39 NUSS Laurent
15	FIOUX Bernard	40 ORMAUX Alexandre
16	FOEHRLE Patricia	41 PARRATTE Cyril
17	FOEHRLE Xavier	42 PERVERIE Brigitte
18	FOLIN Benoit	43 PETIT Solange
19	FOLIN David	44 PEYSSON Gisèle
20	FOLIN Régis	45 PHILIPPE Laurence
21	FOLIN Yves	46 PHILIPPE Patrick
22	FRANCOIS Monique	47 RIGOULOT Pascal
23	FRANCOIS Sébastien	48 SIMON Daniel
24	GUICHARD Christophe	49 SOLEYMANI Ardavan
25	HUCHON Jean-Michel	50 STEHLY Jean-Marie

Formule portion façonnée 200 €

1 PETITJEAN Frédéric

Formule portion façonnée 400 €

- 1 MAILLOT Éric
- 2 BOUVERET Catherine

2019-72

Objet : Choix de l'entreprise pour les missions de contrôle SPS réhabilitation maison cœur de village

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir la Société DEKRA Industrial pour les missions de contrôle technique et missions connexes relatives à la réhabilitation d'une maison de cœur de village.

Les devis s'établissent ainsi:

- Mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé : 2840 euros HT soit 3408 euros TTC
- Missions ponctuelles: 7580 euros HT soit 9096 euros TTC

Madame Stéphanie JUPILLE n'a pas pris part au vote et s'est retirée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus Ont signé au registre les membres présents